

Des aides financières au montage et à l'accompagnement de projets peuvent par ailleurs être débloquées. InnovARC dispose pour cela d'une enveloppe de 132 000 €. Des financements publics (collectivités, Interreg, Horizon 2020, EUREKA, EUROSTARS, etc.) et privés (investisseurs) peuvent intervenir de façon complémentaire dans le montage de ces consortiums franco-suisse.

INNOVARC PHASE 2 (2015-2018):

InnovARC a d'ores et déjà posé les bases de sa pérennisation (2015-2018) via un projet Interreg V.

Dans le cadre de cette nouvelle phase, InnovARC continuera à jouer un rôle d'incubateur pour des consortiums projets franco-suisse en professionnalisant ses services grâce à l'expérience accumulée de ces dernières années.

Ce travail de terrain sera réalisé sur de nouveaux axes thématiques novateurs en partenariat étroit avec les différents acteurs de soutien à l'innovation et les services de transferts de technologies régionaux. Ces derniers pourront être d'autant plus impliqués grâce aux synergies établies avec la Communauté du Savoir réunissant les principales hautes écoles et universités de l'Arc jurassien franco-suisse. Ce réseau est également soutenu par Interreg France-Suisse.

EN QUOI CETTE BONNE PRATIQUE PEUT ÊTRE REPRISE DANS D'AUTRES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS ?

Le contexte particulier de la coopération transfrontalière franco-suisse (coopération avec un État non membre de l'UE) constitue un laboratoire d'outils innovants destinés à faciliter l'articulation de programmes et de mécanismes différents d'appui à la coopération économique. La réalité hautement concurrentielle de cette frontière vient souligner cette dimension expérimentale.

Les projets MinnovARC et InnovARC montrent en quoi il est possible d'animer une plateforme transfrontalière d'incubation de projets innovants avec plusieurs projets Interreg successifs (en élargissant le focus thématique du second projet et en renforçant l'implication des partenaires de soutien à l'innovation pour le troisième), et ainsi de concilier le cycle de l'innovation et celui des projets européens, difficilement compatibles.

En outre, une méthodologie de travail s'est, au fil des années, affinée pour réussir à développer au mieux des projets d'innovation composés de partenaires franco-suisse. D'autres territoires transfrontaliers pourraient ainsi s'inspirer de cette démarche pour mettre en œuvre des actions similaires.

Ces initiatives sont également intéressantes dans la mesure où elles associent l'apport des fonds Interreg, essentiellement conçus pour les structures publiques et parapubliques, et le recours à des programmes européens spécifiquement dédiés à l'appui des PME actives en R&D.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

<http://www.minnovarc.fr>
<http://www.innovarc.eu/>

Contact

InnovARCSuisse :
Jean-Luc JUVET et Alexandre GABUS
Chef de projet et chargé de mission arcjurassien.ch
suisse@innovarc.eu
+ 41 32 889 76 29
InnovARC France :
Nathalie RÉBERT
Cheffe de projet CCIR Franche-Comté
+33 3 81 47 80 41
france@innovarc.eu